

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 28 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil de la CC Carmausin Ségala à Carmaux, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2024
Référence : D 2023.16

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 14 Pouvoir : 1
Voix délibératives : 15

Titulaires présents : J-Marc BALARAN, J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Christian PUECH, Didier SOMEN, Pascal THIERY, Bernard TRESSOLS, Myriam VIGROUX

Titulaires représentés : Patrick CARAYON (donne pouvoir à J-Luc ESPITALIER)

Suppléants présents avec voix délibérative : Sandrine SANDRAL, J-Michel SIBRA,

Titulaires excusés : Christine BARRILLIOT, Bruno BOUSQUET, Sylvian CALS, Françoise EMERIAUD, J-Claude MADAULE

Suppléants excusés : Serge BOURREL, Jean-François KOWALIK, J-Marc SENEGES,

Autres participants : Jean-Louis AZEMAR, Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Anaïs HUOT,

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical doit procéder au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2024.

Cette discussion est obligatoire dans les syndicats et communes de plus de 3500 habitants. Elle permet aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière du syndicat et d'exposer les principales orientations qui guideront la construction du Budget Primitif 2024.

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical un Rapport d'Orientation Budgétaire (ci annexé) ainsi que les différentes informations pouvant servir de base à la discussion, notamment un projet de budget, avec les nouvelles opérations qui devraient être engagées en 2024.

Monsieur le Président invite ensuite les délégués à débattre des orientations et à exprimer leurs propositions pour le budget principal 2024.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité des membres présents ou représentés, considérant les grandes lignes du projet de budget primitif 2024,

- DECLARE avoir débattu des orientations pour 2024,
- DONNE acte au Président de la tenue de ce débat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,
Le Président, J-Luc ESPITALIER**

